

# Annexe IV

## Liste des recommandations non exécutées par tutelle

Total de rapports : 88

Total recommandations non exécutées : 227

Tutelle : Ministère du Développement Rural

N° ordre	Année Rapport	Structure de contrôle	Recommandation
----------	---------------	-----------------------	----------------

Entités vérifiées : IESA

1	2 015	CGSP	-la tenue des fiches détenteurs pour les matériels en service
2	2 015	CGSP	-le respect des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics (contrats simplifiés ou de bon de commande)
3	2 015	CGSP	-la tenue de l'inventaire annuel des immobilisations
4	2 015	CGSP	-le recrutement d'un magasinier
5	2 015	CGSP	-la spécification des attributions du gestionnaire comptable de l'IESA
6	2 015	CGSP	-le renouvellement des actes de prolongation à la fin des phases du projet
7	2 015	CGSP	-la tenue régulière des sessions du Comité National de Pilotage, des comités régionaux et locaux d'orientation du projet IESA
8	2 015	CGSP	-l'élaboration des textes de création du projet, conformément aux dispositions de la loi N° 2014-049 du 19 septembre 2014

Entités vérifiées : INSTITUT D'ECONOMIE RURALE

1	2 015	CGSP	-augmenter la part du financement national affectée aux activités de recherche
2	2 015	CGSP	-virer les crédits de fonctionnement des centres aux trésoreries régionales qui se chargeront de les transférer aux CRRA relevant de leurs circonscriptions
3	2 015	CGSP	-augmenter le nombre d'agent du Bureau de Contrôle de Gestion conformément à l'article 8 de la Décision n°01-351/MDR-SG du 18 novembre 2001
4	2 015	CGSP	-tenir une comptabilité-matières conformément aux dispositions du décret n° 00-681/P-RM du 30 décembre 2000 portant règlement de la comptabilité-matières
5	2 015	CGSP	-procéder à un audit d'efficacité et d'efficience du processus d'exécution des projets et conventions de recherche

**Tutelle :** Ministère du Développement Rural

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Office du Périmètre Irrigué de Baguinéda (OPIB)

1	2 015	I. A	Respecter la législation et la réglementation foncière en vigueur pour toutes les opérations de lotissement notamment la Loi n02012- 007/AN-RM du 7 février 2012
2	2 015	I. A	Prendre un Arrêté fixant les critères d'attribution des parcelles de l'OPIB conformément à l'Article 12 du Décret n094-157jP-RM du 13 avril 1994
3	2 015	I. A	Demander l'affectation au Ministère chargé de l'Agriculture, pour le compte de l'OPIB, du Titre Foncier n° 1075 et d'un domaine foncier au sein du TF n01753
4	2 015	I. A	Respecter la réglementation foncière en vigueur, notamment la Loi n° 2012-007/ AN-RM du 7 février 2012 portant Code des Collectivités Territoriales, le Décret n° 05-115/P-RM du 9 mars 2005
5	2 015	I. A	Demander la mise à disposition d'un domaine foncier exclusivement réservé aux besoins de production et d'extension des aménagements de l'OPIB sur les TF n° 1753 et n° 1075
6	2 015	I. A	Veiller au respect de la législation et de la réglementation foncière par les autorités administratives du Cercle de Kati et les autorités communales de Baguinéda

**Entités vérifiées :** OHVN

1	2 015	BVG	Soumettre les dépenses sur les fonds propres au visa du contrôle financier.
2	2 015	BVG	Procéder au règlement des soldes de bilan de campagne
3	2 015	BVG	Exiger la constitution de garantie et la prestation de serment de l'Agent Comptable et d'un régisseur

**Entités vérifiées :** Projet d'Appui à la Productivité Agricole au Mali (PAPAM)

1	2 015	CGSP	-la justification du montant de 55 406 023 FCFA, relatif au paiement de certains achats sans bons de commande
2	2 015	CGSP	-la restitution au projet du montant de 3 021 618 FCFA de TVA indument perçue
3	2 015	CGSP	-le respect des dispositions du manuel de procédures Administratives, Financières et Comptables par l'interdiction de l'établissement des chèques au nom des comptables et autres agents du PAPAM
4	2 015	CGSP	-l'application correcte des dispositions des textes législatifs et réglementaires relatifs à la passation des marchés publics et de la comptabilité matières
5	2 015	CGSP	-la justification du montant de 12 132 122 FCFA, relatif à la passation et l'exécution de certains marchés sans appel à la concurrence
6	2 015	CGSP	-l'enregistrement de l'ensemble des achats et prestations de services égaux ou supérieurs 500 000 FCFA aux services des impôts
7	2 015	CGSP	-la régularisation du montant de 4 179 396 FCFA pour certaines opérations de dépenses exécutées dont les montants sont égaux ou supérieurs à 500 000 FCFA, sans établissement de contrats simplifiés

**Tutelle :** Ministère du Développement Rural

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
8	2 015	CGSP	-la justification du montant de 1 070 560 FCFA, relatif aux paiements des dépenses partiellement justifiées
9	2 015	CGSP	-le suivi de l'application correcte des dispositions du décret 681/P-RM du 30 Décembre 2010 portant réglementation de la comptabilité-matières
10	2 015	CGSP	-la justification des 9 846 234 FCFA représentant l'écart entre le solde reconstitué (calculé) et le solde en banque à la date du 16 décembre 2013
11	2 015	CGSP	-la justification du paiement du montant de 1 800 000 FCFA aux huit (8) animateurs de Koulikoro pour les mois de janvier, février et mars 2012

**Tutelle :** Ministère de l'Artisanat et du Tourisme

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** CADD/ M. Art Tour

1	2 015	CGSP	-rélire le cadre organique pour l'adapter à la réalité et aux besoins réels en prenant en compte le personnel d'appui et contractuel
2	2 015	CGSP	-élaborer et faire valider le plan triennal de transfert de compétences dans les domaines de l'artisanat et du tourisme
3	2 015	CGSP	-doter la CADD de moyens logistiques adéquats pour ses missions de terrain
4	2 015	CGSP	-tenir des rencontres et réflexions internes sur leurs missions et attributions
5	2 015	CGSP	-nommer un point focal désigné au niveau de chacune des structures concernées
6	2 015	CGSP	-instituer un cadre de concertation entre la CADD et l'ensemble des acteurs avec des rencontres spécifiques

**Entités vérifiées :** Direct. Nat. Art.

1	2 015	CGSP	procéder à la relecture du décret N°2011-744/P-RM du 15 novembre 2015 pour prendre en charge la mission d'élaboration des stratégies, programmes et projets de développement de l'artisanat
2	2 015	CGSP	-diligenter le déménagement de la DNA dans son nouveau local afin d'offrir à chaque Division suffisamment d'espace pour accommoder leur personnel

**Tutelle :** Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Décentralisées

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	----------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Mairie de la Commune I du District de Bamako

1	2 015	CGSP	-la prestation de serment des deux régisseurs devant le juge des comptes
2	2 015	CGSP	-la constitution d'un fond d'archives
3	2 015	CGSP	-le respect du plafond de paiement fixé 100 000 FCFA des dépenses sur la régie d'avances conformément aux textes en vigueur
4	2 015	CGSP	-le respect du plafond d'encaissement fixé à 2.000.000 FCFA conformément aux textes en vigueur
5	2 015	CGSP	-la prise de dispositions urgentes afin de porter plainte devant le tribunal pour faux et usage de faux contre les initiateurs du morcellement de la parcelle servant de dépôt de transit sise à Sotuba
6	2 015	CGSP	-l'installation régulière du régisseur d'avances
7	2 015	CGSP	-la relecture des textes sur l'urbanisme en vue de clarifier d'avantage le rôle de chaque intervenant dans la chaine de gestion
8	2 015	CGSP	-la diffusion des textes relatifs aux collectivités territoriales, au domaine et au foncier au niveau des structures de la Mairie
9	2 015	CGSP	-la séparation de fonctions de comptable matières avec celles de chargé de magasin et de chargé des approvisionnements en les attribuant à d'autres agents
10	2 015	CGSP	-le versement de la caution par les régisseurs de recettes et d'avances
11	2 015	CGSP	-l'élaboration d'un nouveau PUS
12	2 015	CGSP	-la bonne tenue des livres de caisse au niveau des régies de recettes et d'avances
13	2 015	CGSP	-la formation des élus municipaux et des secrétaires généraux des communes à la rédaction des actes administratifs
14	2 015	CGSP	-l'actualisation du manuel de procédures de gestion des communes
15	2 015	CGSP	-la relecture du code domanial et foncier et ses textes d'application en vue de clarifier d'avantage le rôle de chaque intervenant dans la chaine de gestion
16	2 015	CGSP	-l'implication des représentants des services techniques placés auprès de la Mairie dans la gestion domaniale et foncière conformément à la réglementation en vigueur
17	2 015	CGSP	-la mise en place d'un répertoire des redevables de la Mairie

**Entités vérifiées :** Mairie de la Commune IV

**Tutelle : Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Décentralisées**

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
1	2 015	CGSP	-le versement dans les délais réglementaires des recettes perçues
2	2 015	CGSP	-la tenue d'inventaires réguliers des matériels
3	2 015	CGSP	-la mise en place d'une procédure formalisée permettant un recensement systématique des besoins de la mairie
4	2 015	CGSP	-l'établissement de titres de perception (rôles) pour toutes les taxes qui s'y prêtent c'est-à-dire toutes les taxes dont les redevables peuvent faire l'objet d'un recensement préalable
5	2 015	CGSP	-la saisine du Juge Administratif aux fins d'annulation des actes de morcellements illicites des équipements collectifs en lots à usage d'habitation et non encore mis en valeur par les bénéficiaires
6	2 015	CGSP	-la révision du Plan d'Urbanisme Sectoriel de la Commune IV en vue de modifier les vocations de certains équipements collectifs morcèles illicitement en lots à usages d'habitation

**Tutelle :** Ministère l'Environnement et de l'Assainement

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Massifs Forestiers

1	2 015	CGSP	-faire participer les exploitants forestiers au financement des plans d'aménagement et de sa mise en o euvre
2	2 015	CGSP	l'application rigoureuse des dispositions de l'article 28.3 du décret n°08-485/P-RM du 11-08-2008 portant procédures de passation, d'Exécution et de règlement des marchés publics : éviter le fractionn
3	2 015	CGSP	-la mise en concurrence des consultants ou prestataires privés pour l'élaboration des plans d'aménagement conformément aux dispositions du code des marchés publics
4	2 015	CGSP	-l'élaboration d'un plan prévisionnel annuel de passation des marchés publics en application de l'article 6 de l'arrêté n°2014-1323/P-RM du 25-04-2008
5	2 015	CGSP	-l'utilisation efficiente des ressources du BSI pour l'élaboration des plans d'aménagement des massifs forestiers et des forêts classées
6	2 015	CGSP	-le respect scrupuleux des rubriques budgétaires en les ramenant à leur vocation initiale
7	2 015	CGSP	-l'application correcte du taux de répartition des recettes perçues lors de l'exploitation des domaines forestiers de l'Etat conformément à l'article 4 du décret n° 091/P-RM du 24-03 2004
8	2 015	CGSP	Respect art 2/ loi n°04-005 du 14 Janvier 2004 portant création du Fonds d'aménagement et de protection des forêts (dans le cadre de l'utilisation efficiente des ressources)
9	2 015	CGSP	-l'utilisation efficiente des ressources du Fonds d'aménagement pour l'élaboration des plans d'Aménagement des massifs forestiers et des forêts classée

**Tutelle :** Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** USTTB (Rectorat)

1	2 015	CGSP	-l'élaboration d'une clé définitive de répartition du montant entre les bénéficiaires des frais de gestion des programmes de recherche intra et extra muraux non NIAID/NH
2	2 015	CGSP	-le remboursement des primes et avantages perçus au niveau de l'USSTB par Dr Hammadoun Aly SANGO en détachement à l'ANTIM
3	2 015	CGSP	-la budgétisation dans les ressources propres de l'Université des frais généraux et de gestion des programmes de recherche intra et extra muraux non NIAID/NH
4	2 015	CGSP	-l'application stricte de la loi hospitalière concernant les bi-appartenant
5	2 015	CGSP	-la prise en charge du salaire du Dr Hammadoun Aly SANGO
6	2 015	CGSP	le remboursement des primes et avantages perçus au niveau de l'USSTB par Dr Hammadoun Aly SANGO en détachement à l'ANTIM



**Tutelle :** Ministère de l'Equipeement et des Transports

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rappor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	---------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Agence Nationale de l'Aviation Civile (A.N.A.C.)

1	2 015	I. E. T	La conformité du procès-verbal de passation de service avec le modèle institué par l'Arrêté N°2011-4795/MEF-SG du 25 novembre 2011
2	2 015	I. E. T	La tenue du procès- verbal de reforme

**Entités vérifiées :** CETRU

1	2 015	I. E. T	La conformité du PV de passation de service avec le modèle institué par l'Arrêté n° 2011-4795/MEF-SG du 25/11/2001
---	-------	---------	--

**Entités vérifiées :** Conseil Malien des Chargeurs (CMC)

1	2 015	I. E. T	La tenue du Grand livre de matière
2	2 015	I. E. T	la tenue de la fiche de codification du matériel;
3	2 015	I. E. T	La tenue du Livre journal de matières
4	2 015	I. E. T	La tenue des fiches détenteurs
5	2 015	I. E. T	La tenue de la fiche matricule des propriétés immobilières;
6	2 015	I. E. T	La tenue de l'Etat d'inventaire annuel
7	2 015	I. E. T	La tenue de l'Etat récapitulatif trimestriel ;

**Entités vérifiées :** Créance BOA sur CETRU

1	2 015	CGSP	-la justification du montant de 1 336 352 000 FCFA, au titre des dépenses non justifiée
---	-------	------	---

**Entités vérifiées :** Mali- Météo

1	2 015	I. E. T	L'immatriculation des terrains bâtis et non bâtis
2	2 015	I. E. T	La tenue de la fiche matricule des propriétés immobilières

**Tutelle :** Ministère de la Santé

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** CSRéf. Barouéli

1	2 015	I. S	Procéder à la vérification d'AMM pour tous les médicaments réceptionnés au CSRéf
2	2 015	I. S	Rendre la Nomenclature Nationale des Médicaments à usage humains Autorisé au Mali plus exploitable en y Ajoutant une colonne « Fabricants »
3	2 015	I. S	Suivre régulièrement la mise en œuvre du SDADME dans les districts sanitaires

**Entités vérifiées :** CSRéf. San

1	2 015	I. S	Organiser des formations à l'intention des agents du cercle chargés de la vente médicaments
---	-------	------	---

**Tutelle :** Ministère de l'Economie et des Finances

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
<b>Entités vérifiées :</b> DRB- Ségou			
1	2 015	CGSP	-l'évaluation correcte des besoins des services
2	2 015	CGSP	-l'organisation d'appels d'offres pour l'acquisition des biens et services dont le coût prévisionnel annuel atteint le seuil de marché
3	2 015	CGSP	-le respect des dispositions du Décret N°91-005/P-RM du 10 janvier 1991 déterminant le Cadre organique des Directions Régionales du Budget en ce qui concerne les nominations des responsables
4	2 015	CGSP	-le respect des dispositions du Décret N°91-005/P-RM du 10 janvier 1991 déterminant le Cadre organique des Directions Régionales du Budget en ce qui concerne les nominations des responsables
5	2 015	CGSP	-le recouvrement des droits d'enregistrement non payés par les fournisseurs et prestataires de service d'un montant de 109 466 245 FCFA
6	2 015	CGSP	-la relecture du Décret n°90-211/P-RM portant création des Directions Régionales du Budget du 19 Mai 1990 pour prendre en charge le changement "Direct Nat Budg" en "Direct Génér Budg"
7	2 015	CGSP	-la relecture du Décret N°91- 005/P-RM du 10 janvier 1991 déterminant le Cadre organique des Directions Régionales du Budget pour tenir compte des besoins actuelles des Directions Régionales
8	2 015	CGSP	-le recouvrement avec l'entreprise PAI BTP de la somme de 6 700 000 FCFA représentant le montant du contrat n°137/2013/DRB relatif aux travaux de réfection d'une maison (au domicile du DRCF)
9	2 015	CGSP	-la justification par le comptable-matières du Gouvernorat de la somme de 587 250 FCFA perçue suivant décharge du 10 novembre 2014

**Tutelle :** Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
<b>Entités vérifiées :</b> Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)			
1	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Abdoulaye DIABATE- chèque 7207289 du 17/05/2012 pour un montant de 7 160 750 F CFA
2	2 015	CGSP	-vérifier le reversement de la TVA collectée par les fournisseurs et prestataires de service d'un montant de 148 422 966 FCFA
3	2 015	CGSP	-exiger le remboursement des prêts pour le financement des projets
4	2 015	CGSP	-appliquer les pénalités de retard sur les marchés qui accusent des retards
5	2 015	CGSP	recouvrer auprès de Mme CAMARA la somme de 3 677 900 FCFA correspondant aux frais de son voyage privé effectué en France sans ordre de mission
6	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Seydou DIARRA- chèque 9043105 du 04/11/2013 pour un montant de 8 000 000 F CFA
7	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Siaka DIAKITE- chèque 8101721 du 02/03/2013 pour un montant de 10 000 000 F CFA
8	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Siaka DIAKITE- chèque 5940151 du 05/04/2012 pour un montant de 3 000 000 F CFA
9	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Seibou TRAORE- chèque 7207355 du 04/06/2012 pour un montant de 5 000 000 F CFA
10	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Siaka DIAKITE- chèque 5940028 du 03/02/2012 pour un montant de 10 000 000 F CFA
11	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Boubacar KEITA- chèque 7207633 du 23/10/2012 pour un montant de 5 000 000 F CFA
12	2 015	CGSP	-procéder au recouvrement des droits d'enregistrement d'un montant de 8 563 677 FCFA
13	2 015	CGSP	recouvrer auprès de Sirf Mali la somme de 2 000 000 FCFA perçu pour l'installation formation, assistance et suivi d'un logiciel de gestion des dépenses. Prestation non exécutée
14	2 015	CGSP	-exiger du billeteur la justification des chèques établis à son nom d'un montant total de 174 823 351 FCFA
15	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Abdoulaye DIABATE dit Séga- chèque 8101889 du 30/05/2013 pour un montant de 6 555 750 F CFA
16	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Boubacar KEITA- chèque 8101630 du 13/02/2013 pour un montant de 25 000 000 F CFA
17	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Awa TRAVELE Secrétaire ORTM- chèque 8101630 du 13/02/2013 pour un montant de 200 000 F CFA
18	2 015	CGSP	-exclure de la liste des fournisseurs et prestataires de service de l'ANPE, les auteurs de faux enregistrement

**Tutelle : Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
19	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Boubacar SOUMAORO- chèque 7207543 du 19/09/2012 pour un montant de 2 000 000 F CFA
20	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Cheick Oumar BA- chèque 7207386 du 19/06/2012 pour un montant de 2 065 826 F CFA
21	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Cheikna DRAME- chèque 9043081 du 21/10/2013 pour un montant de 2 500 000 F CFA
22	2 015	CGSP	-exiger la justification ou le remboursement de la somme perçue au nom de sa structure par Djoulou SISSOKO- chèque 9043190 du 05/12/2013 pour un montant de 925 000 F CFA
23	2 015	CGSP	-noter les agents par les chefs de service afin de leur assurer une certaine autorité
24	2 015	CGSP	-mettre tous les agents sous le même régime d'Assurance Maladie
25	2 015	CGSP	recouvrer auprès de Daouda TRAORE la somme de 140 000 FCFA représentant le prix du pneu non livré
26	2 015	CGSP	recouvrer auprès de Sambala SIDIBIE la somme de 322 260 FCFA correspondant au surplus payé au titre des frais de mission de suivi de la situation de remboursement et d'exploitation des Taxis à Kayes

**Tutelle :** Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Laboratoire National des Eaux (LNE)

1	2 015	I. E. E	Passer un marché à clientèle pour l'acquisition des réactifs, compte tenu de la quantité et de la sensibilité des produits.
---	-------	---------	---

**Tutelle :** Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Proj JEUNES

1	2 015	CGSP	-veiller au respect des dispositions de l'arrêté n°1323/MEF du 25 avril 2014, abrogeant l'arrêté n°09-1969/MEF-SG du 6 août 2009
2	2 015	CGSP	-veiller à la tenue correcte des documents de la comptabilité-matières
3	2 015	CGSP	-prendre, en rapport avec le FNUAP, les mesures appropriées en vue de réduire les retards dans la mobilisation des fonds
4	2 015	CGSP	-saisir le Ministre de l'Economie et des Finances en vue de régulariser l'ouverture du compte bancaire ouvert au nom de la Radio Voix des Jeunes, en attendant que le statut des radios ne soit précisé
5	2 015	CGSP	-s'assurer que les paiements sont soutenus par les pièces justificatives exigées
6	2 015	CGSP	-fournir le document qui précise les signataires du compte bancaire ouvert à la BIM au nom du projet et du compte bancaire ouvert à la BDM au nom de la Radio Voix des Jeunes de Sogoniko
7	2 015	CGSP	-mettre en place, conformément au Décret n°10-681/PRM du 30 décembre 2010 portant réglementation de la comptabilité matières, une commission de réception

**Tutelle :** Ministère de l'Education Nationale

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** AE San

1	2 015	CGSP	-la tenue du grand livre des matières
---	-------	------	---------------------------------------



**Tutelle :** Ministère de l'Elevage et de la Pêche

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** DRPIA- Sikasso

1	2 015	I. E. P	Veiller à l'amélioration des crédits budgétaires de la Direction Régionale et des Services Subrégionaux des Productions et des Industries Animales de Sikasso
2	2 015	I. E. P	Doter en personnel nécessaire au fonctionnement de la Direction Régionale Subrégionaux des Productions et des Industries Animales de Sikasso;
3	2 015	I. E. P	Prendre en compte l'ensemble des activités de la DRPIA dans le PETF ;
4	2 015	I. E. P	Impliquer la DRPIA de Sikasso dans la préparation du budget régional ;
5	2 015	I. E. P	Elaborer, faire valider et appliquer le manuel de procédures
6	2 015	I. E. P	Appuyer la DRPIA de Sikasso pour la prise en charge de ses activités
7	2 015	I. E. P	Appuyer la DRPIA de Sikasso en équipements et mobiliers de bureaux
8	2 015	I. E. P	Appuyer la DNPIA dans la recherche de financement pour la construction de nouveaux locaux de la DRPIA de Sikasso et de ses démembrements;
9	2 015	I. E. P	Appuyer la DRPIA de Sikasso en équipements et mobiliers de bureaux.
10	2 015	I. E. P	Impliquer la DRPIA de Sikasso dans la préparation du budget régional
11	2 015	I. E. P	Formaliser les expressions de besoins et demander aux SLPIA de faire de même;
12	2 015	I. E. P	Appuyer la DRPIA de Sikasso dans l'élaboration de son manuel de procédures;
13	2 015	I. E. P	Participer à la préparation du budget régional pour la prise en charge des PETF ;
14	2 015	I. E. P	Prendre un Arrêté fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des Services Régionaux et Subrégionaux de la DNPIA
15	2 015	I. E. P	Programmer et réaliser les mrsions de supervision nationale
16	2 015	I. E. P	Appuyer la DRPIA de Sikasso en équipements et mobiliers de bureaux.
17	2 015	I. E. P	Appuyer le Gouverneur de la Région de Sikasso pour l'amélioration des crédits budgétaires de la Direction Régionale et des Services Subrégionaux
18	2 015	I. E. P	Organiser un cadre de concertation avec les SLPIA;

**Tutelle :** Ministère de l'Elevage et de la Pêche

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** DRSV- Sikasso

1	2 015	I. E. P	Appuyer la DRSV en en équipements et mob de bureaux
2	2 015	I. E. P	Impliquer la DRSV dans la préparation du budg rég
3	2 015	I. E. P	Appuyer la DRSV dans l'élaboration de son manuel de procéd
4	2 015	I. E. P	Programmer et réaliser les missions de superv
5	2 015	I. E. P	Appuyer la DNSV pour la rech de financ de la construct des loc de la DRSV et des serv sub-rég de Sikasso
6	2 015	I. E. P	Elaborer, faire valider et appliquer le manuel de procédures
7	2 015	I. E. P	Appuyer la DRSV de Sikasso pour la prise en charge de ses activ
8	2 015	I. E. P	Prendre en compte l'ensemble des activités de la DRSV dans le plan de campagne harmonisé
9	2 015	I. E. P	Veiller à l'amélior des crédits budg de a DRSV et serv sub-rég
10	2 015	I. E. P	Relire le Décret 09-267/P-RM du 3 Juin 09/ cadre org des DRSV
11	2 015	I. E. P	Prendre un arrêté fixant l'org et les modal de fonct des serv rég et sub-rég de la DNSV
12	2 015	I. E. P	Présenter la situation d'exécution du budget dans les rapports annuels
13	2 015	I. E. P	Prendre les dispositions pour la construction de nouveaux locaux de la DRSV
14	2 015	I. E. P	Appuyer le Gouverneur de la Rég de Sikasso pour l'amél des crédits budg de la DR et serv sub-rég
15	2 015	I. E. P	Prendre des dispo pour la rech de financement de la construct de nouv locaux de la DRSV
16	2 015	I. E. P	Prendre des dispo pour amél les crédits budg de la DR et des serv sub-rég
17	2 015	I. E. P	Tenir la comptabilité matières

**Tutelle :** Ministère de l'Elevage et de la Pêche

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
18	2 015	I. E. P	Organiser un cadre de concertation avec les vétérinaires mandataires (réunions trimestrielles par cercle)
19	2 015	I. E. P	Organiser un cadre de concertation avec les secteurs (réunions trimestrielles)
20	2 015	I. E. P	Appuyer la DRSV de Sikasso en équipements et mob de bureaux

**Tutelle :** MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA GOUVERNANCE ET DES R

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rappor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	-------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Direct Nat Travail

1	2 015	CGSP	-la justification de l'existence des brochures acquises pour le compte de la DNT
---	-------	------	--

**Tutelle :** Ministère Solidarité Action Humanitaire Reconstruction Nord

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** INFTS

1	2 015	CGSP	Tenir la comptabilité selon les normes SYSCOHADA
2	2 015	CGSP	Nommer un régisseur des recettes.
3	2 015	CGSP	Elaborer et mettre en application un manuel des procédures administratives, financiers et comptables.
4	2 015	CGSP	Créer un service administratif et financier chargé de la comptabilité administrative de l'ordonnateur pour éviter tout cumul de fonction au niveau de l'argent comptable.
5	2 015	CGSP	Réaliser périodiquement un inventaire physique des biens durables par des services extérieurs à l'agence comptable ; cet inventaire doit être matérialisé par un PV
6	2 015	CGSP	Etablir un titre de perception des ressources propres et des subventions de l'Etat

**Tutelle :** Ministère du Développement Rural

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	----------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** ARPASO

1	2 015	I. E. P	-Relire le statut et le règlement intérieur de l'ARPASO dans le respect de la loi n°04-038 du 05 août 2004 relative aux associations
2	2 015	I. E. P	-Appliquer les dispositions du statut et de règlement intérieur relus
3	2 015	I. E. P	-Organiser pour chaque campagne un appel à concurrence pour l'achat des engrais

**Entités vérifiées :** DNPIA

1	2 015	I. E. P	Réaliser les missions d'évaluation d'impacts
2	2 015	I. E. P	Tenir les réunions de suivi évaluation du programme
3	2 015	I. E. P	Elaborer un nouveau programme d'aménagements pastoraux en tenant compte des activités d'aménagements des projets

**Entités vérifiées :** DRPIA- Kayes

1	2 015	I. E. P	Tenir les documents relatifs à la comptabilité matière (OEM- fiches détenteurs- fiches casiers)
2	2 015	I. E. P	assurer l'archivage des documents comptables (bordereaux de livraison et PV de réception)
3	2 015	I. E. P	Organiser les cadres de concertations avec les SLPIA de la région de Kayes
4	2 015	I. E. P	Appuyer les serv rég à l'élab d'un manuel de procédures
5	2 015	I. E. P	Prendre un arrêté fixant l'org et les modalités de fonct des DRPIA, conf à l'art 13 du Décret 09-264/P-RM du 2 Juin 09

**Entités vérifiées :** DRSV- Kayes

1	2 015	I. E. P	-Elaborer les programmes d'activités annuels en incluant l'ensemble des activités de la DRSV
2	2 015	I. E. P	Prendre un arrêté fixant le détail de l'org et modal de fonct des serv rég et sub-rég de la DNSV conf à l'art 13 du Décr 09-266/P-RM du 2 Juin 09 relatif à leur création
3	2 015	I. E. P	-Mentionner dans les rapports annuels de la DRSV les ressources financières mobilisées et les appuis des partenaires ;
4	2 015	I. E. P	-Tenir les documents de la comptabilité-matière (fichier détenteurs et fiches casiers et OEM) ;

**Tutelle : Ministère du Développement Rural**

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
5	2 015	I. E. P	-Assurer un suivi régulier du mandat sanitaire ;
6	2 015	I. E. P	-Elaborer un programme de formation
7	2 015	I. E. P	-Appuyer les services régionaux à l'élaboration d'un manuel de procédure
8	2 015	I. E. P	-Mettre en place et animer un cadre de concertation avec les mandataires

**Entités vérifiées : O.N- Ségou**

1	2 015	CGSP	-proposer au Ministre du Développement Rural un projet de décret relatif à la relecture du Décret N°94- 142/P-RM du 31 mars 1994
2	2 015	CGSP	-procéder à la vérification du reversement de la TVA collectée par les fournisseurs et prestataires de service d'un montant de 104.445.122 FCFA
3	2 015	CGSP	-procéder au recouvrement des droits d'enregistrement d'un montant de 2.398.941 FCFA
4	2 015	CGSP	-procéder à la relecture du Décret N°94- 142/P-RM du 31 mars 1994 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office, modifié par le Décret N°09-168 /P-RM du 31 avril 2009

**Tutelle :** Ministère de la Défense et des Anciens combattants

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Contrats dérogatoires / DFM- MDAC

1	2 015	CGSP	Mentionner les références de la lettre d'invitation des soumissionnaires dans le PV confidentiel de dépouillement et de jugement des offres
2	2 015	CGSP	Informers par écrit les autres soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, dans le cadre d'un appel d'offres restreint pour l'acquisition de fournitures ou de services
3	2 015	CGSP	Respecter les dispositions de l'article 8 de Décret 2014-0764 du 9 octobre 2014, relatives aux procédures de passation par appel d'offres restreint (mentions obligatoires dans le PV de dépouillement);
4	2 015	CGSP	Adresser des lettres d'invitation aux soumissionnaires dans le cas d'appel d'offres restreint ;



**Tutelle :** Ministère du Travail et de la fonction publique Chargé des Relations avec les Instit

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Ministère Fonct. Pque

1	2 015	CGSP	-l'élaboration d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables
---	-------	------	---

**Tutelle :** Ministère de l'Energie et de l'Eau

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** ANADEB

1	2 015	CGSP	rembourser des dépenses non éligibles sur le Budget 2011 de l'ANADEB pour le compte du Département 8.172.240 FCFA pour réparation de 02 véhicules (Peugeot 406K-3663 et Toyota Land Cruiser N-1900AAT)
2	2 015	CGSP	-veiller à l'application stricte de la Loi 02-053 du 16 décembre 2002 portant statut général des fonctionnaires en son article 51 qui veut que tout fonctionnaire en activité dans les EPA soit détaché

**Tutelle :** Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapport</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	--------------------------	----------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées :** Contrat dérog DFM- MSPC

1	2 015	CGSP	Respecter les dispositions de l'article 8 de Décret 2014-0764 du 9 octobre 2014, notamment celles relatives à la mention des réf de la lettre d'invit dans le PV confid de dépouill et jugement des offr
2	2 015	CGSP	Respecter les clauses des contrats notamment celles relatives à la soumission des titulaires de contrats à des pénalités

**Tutelle : Ministère de l'Agriculture**

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rapor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
-----------------	--------------------	------------------------------	-----------------------

**Entités vérifiées : PADAP**

1	2 015	I. E. T	1)Prendre les dispositions pour restituer au PADAP, la superficie additionnelle de 1.125 m2 du Titre Foncier n° 11.316 du Cercle de Kati
2	2 015	I. E. T	3)Poursuivre l'équipement des forages pour l'alimentation en eau potable des maraîchers et l'approvisionnement des infrastructures de <u>conditionnement en eau</u>
3	2 015	I. E. T	4)Expérimenter et diffuser les meilleures pratiques d'arrosage des parcelles adaptées aux besoins en eau des spéculations et selon les saisons
4	2 015	I. E. T	9)Mettre sans délai en place un fonds revolving au profit de la SCEPAPS dans une IFM avec le fonds prévu à cet effet
5	2 015	I. E. T	12)Bâtir un programme de formation et de renforcement des capacités des producteurs maraîchers basé sur les techniques intensives de <u>productions maraîchères</u>
6	2 015	I. E. T	Produire des outils de collectes de données de productions maraîchères
7	2 015	I. E. T	14)Appuyer la SCEPAPS/CGE dans la collecte des statistiques de productions maraîchères auprès des 332 producteurs maraîchers du périmètre
8	2 015	I. E. T	20)Chercher des subventions pour la mise en place du dépôt de garantie pour faciliter l'accès des maraîchers du périmètre de Samanko au crédit <u>de campagne</u>
9	2 015	I. E. T	21)Encourager l'établissement des conventions de collaboration avec l'1ER et l'ANSSA pour l'amélioration de la productivité
10	2 015	I. E. T	22)Sensibiliser les membres de la coopérative sur le respect du Statut et du Règlement Intérieur de la SCEPAPS

**Tutelle :** Ministère de l'Agriculture

<b>N° ordre</b>	<b>Année Rappor</b>	<b>Structure de contrôle</b>	<b>Recommandation</b>
---------------------	-------------------------	----------------------------------	-----------------------